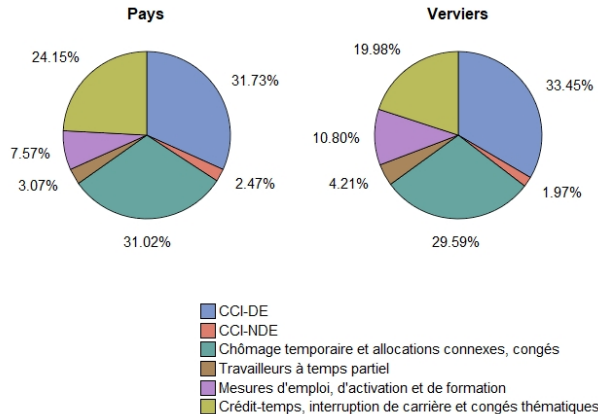


Entité: Verviers



Directeur: Michel VERCHEVAL
 Nombre d'agents: 66
 Nombre en équivalents à temps plein: 59

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	183.513	2,5
Assurés contre le chômage (2)	92.480	2,4
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	70.770	2,1
Taux du chômage (4)		8,5

Vision globale 2021	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	47.929	2,6
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	690	2,3
Dossiers litiges achevés	3.072	2,8
Contrôles achevés	2.551	2,3
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	1.230	2,5
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	43	13,2
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	239,2	2,4
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2021	192,3	2,6
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	12,7	3,0
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	3,0	3,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2021)			Nombre	% par rap. au pays		
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	6.850	2,6		
		Après études	941	3,6		
		Travailleurs à temps partiel volontaire	511	2,6		
		Chômage avec complément d'entreprise	303	2,8		
		Allocation de sauvegarde	56	2,4		
		Hommes	4.774	2,7		
		Femmes	3.886	2,7		
		Chefs de ménage	2.570	2,9		
		Isolés	2.441	2,8		
		Cohabitants	3.650	2,5		
		Total	8.660	2,7		
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	51	1,9	
			Chômage avec complément d'entreprise	446	2,1	
Chômeurs âgés	8		1,7			
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	5		1,1			
	Total	509	2,0			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	39	4,9		
		Période non rémunérée dans l'enseignement	93	3,3		
		Vacances jeunes	27	1,1		
		Vacances senior	1	0,6		
		Congés: soins d'accueil	2	1,6		
		Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Total	1.076	3,5
				Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	14	3,2
	Total	1.090	3,5			
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	19	100,0		
		Activa - réglementation régionale	1.648	5,5		
		SINE	112	1,4		
	Mesures pour travailleurs	Mesures de formation	Formation professionnelle	67	1,5	
			Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	549	2,3	
		Autres	311	3,6		
		Autres	33	29,4		
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	58	3,4		
Dispenses d'IDE particulières Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Activités ALE ou APS	Interruption de carrière	Avec allocations	32	2,6	
			Sans allocations	1.785	4,3	
			Total	26	2,8	
		Total	1.811	4,3		
	Crédit-temps	Crédit-temps	Avec allocations	1.576	1,7	
			Sans allocations	113	1,5	
			Total	1.689	1,7	
	Congés thématiques	Congés thématiques	Avec allocations	1.589	1,6	
			Sans allocations	86	1,7	
			Assistance médicale	64	0,3	
			Aidants proches	1	0,5	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2021)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Congé parental	1.608	1,9
		Congé pour soins palliatifs	3	0,9
		Total	1.675	1,6
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement	Autres attestations	483	1,0
		Autres attestations	1.927	2,0
		Total	2.410	1,7

(1) Population au 1er janvier 2021 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2020. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2020 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2020, le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2020 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2021 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2020 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).